

➔ **1 . Mettre fin au démantèlement progressif de l'entreprise**

- UI transfert de l'activité vers la sous-traitance
- AD fermeture et transfert des boutiques restantes vers la GDT
- SCE transfert de salariés vers la filiale OBS SA
- Séparation des réseaux et services
- Cession progressive des réseaux mobiles-Tower co (antennes) et fibre-Orange concession (RIP)

➔ **2. Peser sur les négociations**

- **Accord égalité professionnelle :**
Pour mettre fin définitivement aux écarts salariaux et au plafond de verre des bandes D et E depuis des années
- **Accord intergénérationnel :**
Un Temps Partiel Sénior de haut niveau pour tous avec un accompagnement financier non discriminatoire (DG51 à la seule main de l'entreprise, inégalités de primes de départ à la retraite).
L'obligation d'embaucher tous les alternants à l'issue de leur formation et qui en font la demande.
Garantir une transmission des savoirs.
- **Accord GPEC :**
30 000 emplois supprimés en 10 ans et 7 000 emplois à venir.
Pour chaque départ une embauche,
Des formations de qualité pour tous avec une réelle évolution de carrière en lien avec les évolutions technologiques
- **Accord télétravail :**
Un accord basé sur le volontariat des salariés (choix des jours) et sans flexibilisation.
Une indemnisation de tous les frais induits
Un droit à la déconnexion (arrêt du SI à 20 heures hors service d'urgence !)
- **Accord ARCQ :**
Mettre définitivement un terme à cet accord.
Un déroulement de carrière avec de réelles perspectives d'évolutions pour tous lié à la qualification personnelle du salarié garantie par des critères établis collectivement et non sur des compétences volatiles liées à un poste.

➔ **3. Pour une réelle répartition des richesses**

Les 2 derniers accords NAO ont conduit à des décisions unilatérales de l'Entreprise de bas niveaux. En 2020 les actionnaires ont vu leurs dividendes augmenter. Cette hausse a compensé les pertes de 2019. Les salariés, eux, ont vu leur pouvoir d'achat baisser en 2019 et en 2020. Les augmentations de salaires n'ont pas été compensées par l'augmentation des prix à la consommation, les parts variables des salariés sont constamment en baisse, que ce soit pour les PVC, PVM, l'intéressement ou la participation !

Résultat: seul les salariés ont payé les effets de la crise sanitaire !

Obtenons réparation, et exigeons dès maintenant une répartition des richesses basée sur le fruit du travail des salariés.

Mettons fin à une répartition essentiellement financière.

4 . Des conditions de travail qui se dégradent

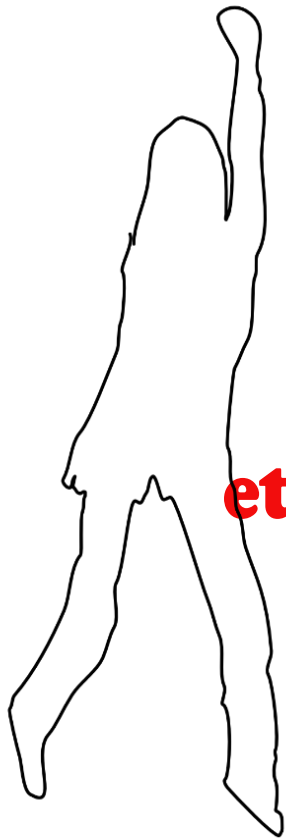
Fermeture de nombreux petits et moyens sites au profit d'immenses sites entraînant :

- L'allongement du temps de trajet (et de la pollution !), et augmentation des frais de transport pour les salariés.
- La mise en place de nouveaux environnements de travail tels que le flex desk (environnement bruyant et déshumanisé)
- Mise en place de nouvelles organisations de travail : méthode Agile (dé-responsabilité de l'encadrement au profit d'une autogestion (ou plutôt d'une auto-exploitation))

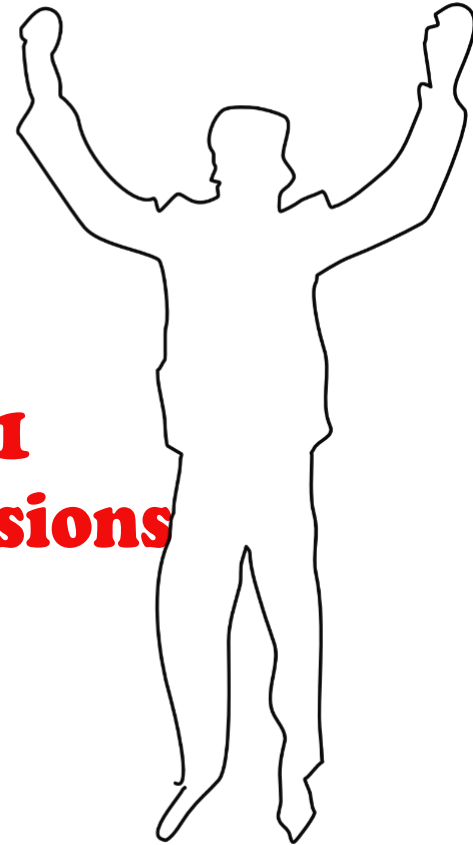
**La mobilisation du 21 septembre à Orange
avec toutes les organisations syndicales (excepté la CGC !)
est historique depuis la privatisation !**

Depuis des mois vous interpellez les organisations syndicales sur vos niveaux de salaires, la dégradation de vos conditions de vie et de travail. Les organisations syndicales n'ont pas été suffisamment entendues. Votre participation est déterminante pour faire céder la direction! Maintenant il est temps d'agir et de vous prendre en main pour montrer votre ras le bol et de vous faire entendre...

**Toutes et tous
Participons nombreux dans les rassemblements
qui seront proposés dans vos régions ou départements**



**TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE
à Orange
le 21 septembre 2021
et avec toutes les professions
le 5 octobre 2021**



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

(Facultatif) Téléphones → (perso) → pro

Grade/Classification Métier

Service/Bureau (nom et adresse)